## AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR

SYNTHESE DE GESTION

31/03/2019

DIVERSIFIÉ

#### Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 118,00 ( EUR ) Date de VL et d'actif géré : 29/03/2019 Actif géré : 28,49 ( millions EUR )

Indice de référence :

**EONIA (Euro Overnight Index Average)** 

capitalisé

Responsable produit : Benhamou Sandrine  $N^{\circ}$  de téléphone : + 33 1 76 33 88 07

#### Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir sur un horizon de placement de 3 ans, une performance nette égale ou supérieure à l'EONIA (capitalisé), en sélectionnant des actifs financiers ayant une approche Socialement responsable ; à ce titre, le fonds, privilégiera en particulier la thématique de l'aide au développement.

#### Profil de risque et de rendement (SRRI)

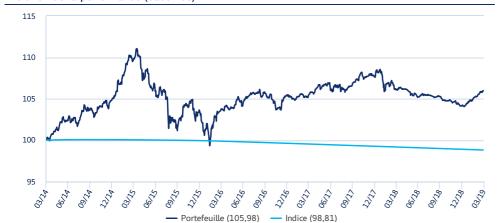
A risque plus faible rendement rotentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

#### Performances

#### Evolution de la performance (base 100) \*



#### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le 31/12/2018	1 mois 28/02/2019	3 mois 31/12/2018	1 an 29/03/2018	<b>3 ans</b> 31/03/2016	<b>5 ans</b> 31/03/2014	<b>Depuis le</b> 06/04/2010
Portefeuille	1,72%	0,73%	1,72%	-0,17%	2,19%	5,98%	18,00%
Indice	-0,09%	-0,03%	-0,09%	-0,37%	-1,07%	-1,19%	0,39%

#### Performances calendaires (1) \*

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Portefeuille	-3,22%	2,21%	1,74%	-1,38%	7,08%	4,10%	5,92%	-2,48%	-	-
Indice	-0.37%	-0.36%	-0.32%	-0.11%	0.10%	0.09%	0.23%	0.88%	_	_

# \* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

#### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	1,13%	2,02%	3,42%
Volatilité de l'indice	0%	0%	0,02%
Tracking Error ex-post	1,13%	2,02%	3,43%
Ratio d'information	0,18	0,55	0,42
Ratio de Sharpe	0,18	0,55	0,42

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

#### Analyse des rendements

Baisse maximale	-10,56%
Moins bon mois	08/2015
Moins bonne performance	-2,98%
Meilleur mois	10/2015
Meilleure performance	2,65%

#### Indicateurs

	Portefeuille	Indice
Sensibilité	2,84	0
Nombre de lignes	15	-

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence





### Commentaire de gestion



Au cours du mois de mars, de nouveaux signes de ralentissement économique sont apparus aux Etats-Unis tandis que les chiffres sont restés mitigés en zone euro et en Chine. L'évolution des tensions commerciales internationales et du dossier du Brexit, ce dernier n'étant toujours pas résolu, a continué d'attirer l'attention. Les marchés de taux se caractérisent en mars et depuis le début de l'année par une baisse des rendements des obligations d'état. Le taux à 10 ans allemand à 10 ans est passé en territoire négatif pour la première fois depuis 2016. Le taux 10 ans US est inférieur à 2.5%. Ces mouvements s'expliquent par

2016. Le taux 10 ans US est inférieur à 2.5%. Ces mouvements s'expliquent par :

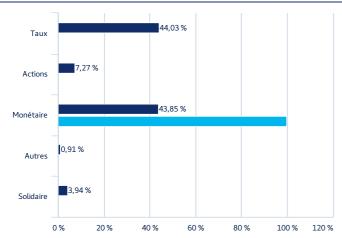
(1) Les révisions à la baisse des prévisions de croissance dans les principales économies. La révision à la baisse de la croissance a été particulièrement prononcée dans la zone euro. Notons également, l'absence de pressions inflationnistes.

(2) Le changement de ton des grandes banques centrales face à cet environnement de croissance plus risqué. Nous pouvons maintenant considérer que la normalisation des politiques n'est plus à l'ordre du jour des grandes banques centrales. La BCE et la Fed ont envoyé des signaux plus forts en faveur d'une baisse des taux plus longtemps. Après un départ en trombe en début d'année, avec +10,5% à fin février pour le MSCI ACWI\$, l'indice représentatif des actions mondiales a poursuivi sa hausse en mars mais de façon beaucoup plus limitée (+1,0%). Alors que le début d'année avait bénéficié du ton plus conciliant des grandes banques centrales et d'un climat plus apaisé sur le font des négociations commerciales, les inquiétudes sur le front de la croissance globale ont ressurgi en mars. Au plan géographique, cette frilosité des marchés en mars a été largement partagée (-0,9% pour le Nikkei à Tokyo, 0,0% pour le Dow Jones à New-York, +0,1% pour le Dax à Francfort) même si certains d'entre-eux ont mieux tiré leur épingle du jeu (+1,6% pour l'Eurostoxx 50, +2,1% pour le CAC 40 à Paris, +2,6% pour l'indice Nasdaq à New-York, plus orienté vers la technologie, et +2,9% pour le FTSE à Londres).

Actualité AFD: À l'occasion du One Planet Summit qui s'est déroulé le 14 mars dernier à Nairobi, l'Agence française de développement (AFD) et la Trade and Development Bank (TDB) ont signé une lettre de déclaration formalisant leur engagement sur une ligne de crédit de 120 millions USD destinée au financement de projets climat sur le continent africain. La signature a eu lieu en marge de la quatrième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement.

#### Composition du portefeuille

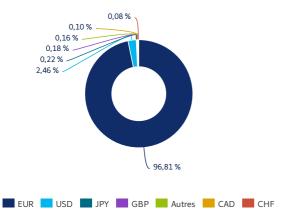
#### Allocation d'actifs



## Principales lignes en portefeuille

	Portefeuille
AMUNDI EURO BOND ESR - S(C)	19,15%
CPR 7-10 EURO SR -P-	12,48%
BFT CREDIT 12 MOIS ISR-I	7,89%
AFD 3.625% 04/20	7,39%
AMUNDI EURO MODERATO ESR	5,94%
PROPARCO	3,94%
AXA WF GB FACTORS SUST EQY	2,68%
AMUNDI RESP INV - IMPACT GREEN BD - I	2,04%
AMUNDI RESP INVEST - GREEN BONDS-I-EURC	2,03%
A-F BD TOTAL HYBRID - IE (C)	0,95%
Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire	

#### Répartition par devises



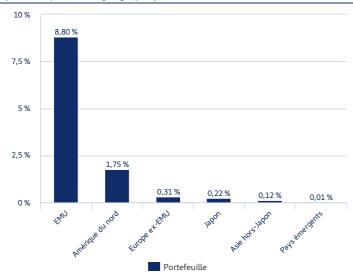


#### SYNTHESE DE GESTION 31/03/2019

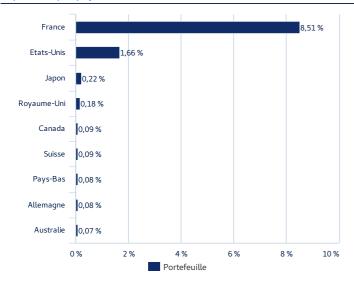
#### DIVERSIFIÉ

#### Composition du portefeuille - Analyse des actions

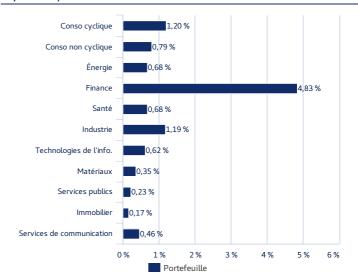
#### Répartition par zones géographiques



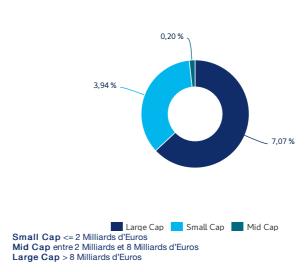
#### Répartition par pays



#### Répartition par secteurs



#### Répartition par capitalisation boursière

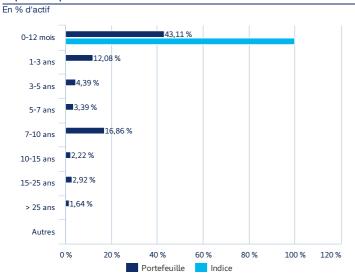


#### SYNTHESE DE GESTION 31/03/2019

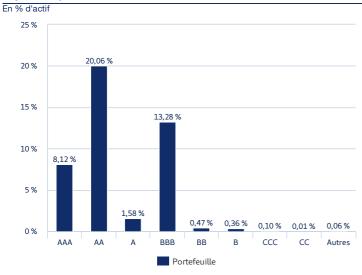
#### DIVERSIFIÉ

#### Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

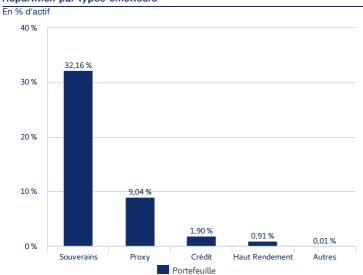
#### Répartition par maturités



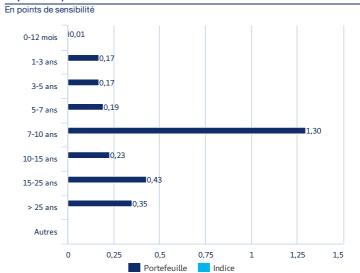
#### Répartition par notations



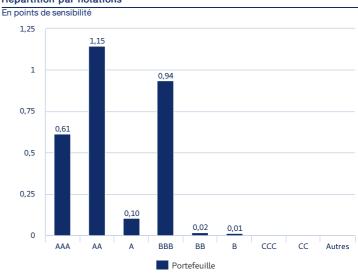
#### Répartition par types émetteurs



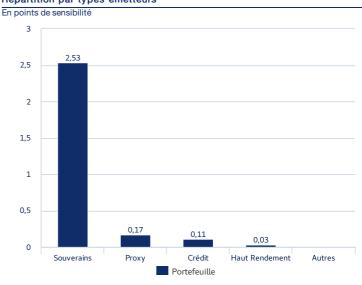
#### Répartition par maturités



#### Répartition par notations



#### Répartition par types émetteurs

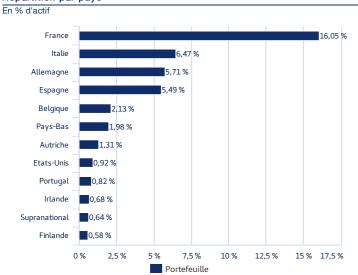




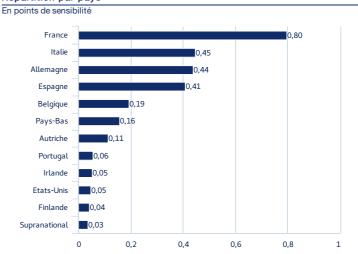
#### DIVERSIFIÉ

#### Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

#### Répartition par pays

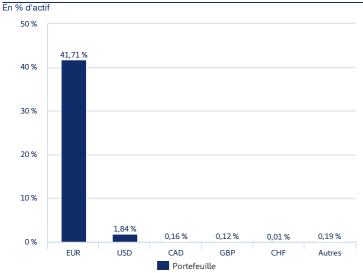


#### Répartition par pays

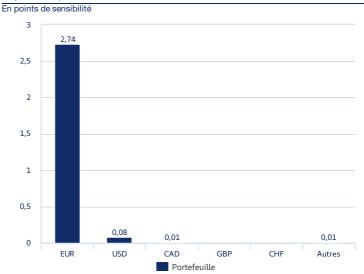


Portefeuille

#### Répartition par devises



#### Répartition par devises





## AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR



#### SYNTHESE DE GESTION 31/03/2019

#### Evolution de l'actif et des apports retraits

	Actif géré	Souscription	Rachat
12/2018	27 793 201,23	247 013,84	-305 868,26
01/2019	27 856 028,58	214 315,68	-328 889,27
02/2019	27 989 140,70	300 407,81	-294 281,86
03/2019	28 485 246,08	693 001,65	-382 198,21



#### AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR



#### SYNTHESE DE GESTION 31/03/2019

#### Caractéristiques principales

Forme juridique	FCPE de droit français		
Société de gestion Amundi Asset Management			
Dépositaire	CACEIS Bank		
Date de création de la classe	22/02/2010		
Devise de référence de la classe	EUR		
Classification de l'organisme de tutelle	Non applicable		
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation		
Code AMF 990000103989			
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne		
Commission de surperformance	Non		
Frais courants 1,04% ( prélevés )			
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans		
Nom du fonds maître	AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES		

#### Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

